



Centre d'approvisionnement – bureau d'Ottawa
Salle 9W079, 9^e étage
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Le 28 décembre 2016

ADDENDA n° 4

Objet : **Invitation à soumissionner n° FP802-160319
Tour autoportante à très haute fréquence (vhf) de 15,24 m (50 pi), Hill Island,
parc national des Mille-Îles, Ontario**

Madame, Monsieur,

Suite à la demande de propositions susmentionnée, le présent addenda numéro 4 est d'informer les soumissionnaires éventuels de la(les) question(s) reçu(s) au cours de cet appel d'offres à ce jour. La(es) question(s) et la(es) réponse(s) sont indiquées dans **l'annexe A**.

Toutes autres conditions générales de cette demande de proposition demeurent les mêmes.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans l'espace prévu ci-dessous et en joignant une copie du présent document à leur proposition.

Cordialement,

Michel Larivière
Agent principale des marchés
Opérations de gestion des finances et du matériel

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise : _____

Signature : _____



Annexe A

Les soumissionnaires qui souhaitent soumettre leur soumission à la date de clôture et aux lieux de clôture indiqué dans l'avis d'appel d'offre de la demande de soumission numéro FP802-160319 ou si applicable, indiqué dans un ou dans des addenda(s) précédent doit également tenir compte des questions et réponses suivantes dans leur offre.

Question et réponse no. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18

Question no. 11: Est-ce qu'on peut rentrer une plate-forme de caisson au site en utilisant cette rue?

Réponse no. 11: Comme indiqué dans les documents contractuels, il est la responsabilité de l'entrepreneur de préparer une estimation de toutes les difficultés associées avec chaque phase du projet.

Question no. 12: Est-ce que c'est possible de rentrer une grue au site pour monter la tour?

Réponse no. 12: Comme indiqué dans les documents contractuels, il est la responsabilité de l'entrepreneur de préparer une estimation de toutes les difficultés associées avec chaque phase du projet.

Question no. 13: Où est-ce que la tour va être placée et combien de conduit est requis?

Réponse no. 13: Comme indiqué dans le document de spécifications, la tour sera située du côté sud du bâtiment. Le placement exact de la tour sera indiqué sur place par le représentant de la Garde Côtière. Le nombre de conduit requis doit être déterminé par l'entrepreneur en utilisant les informations dans le document de spécifications.

Question no. 14: Est-ce que le sol doit être retiré du site? Si oui, y a-t-il une évaluation environnementale?

Réponse no. 14: Oui, le sol doit être retiré du site. Non, une évaluation environnementale n'est pas disponible.

Question no. 15: Qu'est-ce qu'il faut faire si on trouve de l'eau durant le creusement et qu'il y a besoin d'un système de déshydratation? Cela devient-il un supplément?

Réponse no. 15: Les demandes de remboursement pour les coûts ou du temps non-planifier seront discuter entre l'entrepreneur et l'autorité de projet après l'adjudication du contrat.



Question no. 16: *Est-ce qu'on a besoin d'inclure le coût d'un rapport de sol?*

Réponse no. 16: Comme indiqué dans le document de spécifications, le soumissionnaire retenu sera responsable d'obtenir les informations géotechniques estampillées pour accompagner leur conception de la fondation.

Question no. 17: *Est-ce que cet rue est ouvert durant l'hiver?*

Réponse no. 17: Oui, cette route est ouverte et dégagée de neige pendant l'hiver.

Question no. 18: *Est-ce que les conditions du sol sont normalement sèches?*

Réponse no. 18: Comme indiqué dans le document de spécifications, les conditions du sol doivent être déterminées par le soumissionnaire retenu.